



LOPMI 2022



LE BLOC SYNDICAL VA FAIRE CORRIGER LES IMPERFECTIONS !!!

Depuis la mise en œuvre du décret de juillet 2023 et lors du CSA RPN du 11/04/2023

ALLIANCE et UNSA Police ont interpellé l'administration sur la prise en compte des quelques imperfections liées au reclassement de nos collègues

Par la voix d'Olivier Hourcau, Secrétaire Général adjoint ALLIANCE

M. Olivier HOURCAU, *CFE-CGC* : Serait-il possible de faire des réunions spécifiques, en bilatérale, pour envisager les hypothèses relatives aux inversions de carrière ou de la perte de pouvoir d'achat ? Nous avons quelques cas concrets, que nous avons évoqués de manière parcellaire au cours des discussions très bien menées par Mme Bouaziz et ses équipes. Je pense que cela serait utile.

...et celle de Thierry CLAIR, Secrétaire Général Adjoint UNSA POLICE

M. Thierry CLAIR, *UNSA FASMI* : Nous sommes en CSA R PN. Il ne s'agit pas d'un protocole signé mais d'une commission formalisée, avec un procès-verbal. Nous souhaiterions ajouter une clause de revoyure

Le DGPN nous répondait FAVORABLEMENT !

Sur la base d'un travail technique précis déjà présenté à la DRHFS ALLIANCE et UNSA Police exigent le déblocage et le chiffrage d'une enveloppe budgétaire complémentaire (augmenter certains échelons ou améliorer les reprises d'ancienneté par exemple...)